



Conseil de l'Eurométropole du 26 février 2021 : 38 points à l'ordre du jour.

Parmi les sujets à retenir, la préparation du Contrat triennal, des aides massives en faveur des étudiants ou la gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans.

Le Conseil de l'Eurométropole a adopté à l'unanimité **les grandes orientations du Contrat triennal** destiné à favoriser les bonnes conditions pour exercer **les fonctions diplomatiques et politiques que la France a revendiquées pour Strasbourg**. Ce contrat revêt une importance particulière, en raison de la prochaine présidence de la France du Conseil européen, au premier semestre 2022.

Les questions d'accessibilité multimodale de Strasbourg et du quartier européen, ainsi que des fonds dédiés à la culture, à la recherche et la promotion de la démocratie seront intégrées dans ce contrat dont la signature aura lieu au premier semestre 2021.

Le Conseil a entériné **la gratuité des transports en commun** sur le territoire de l'Eurométropole **pour ses habitants de moins de 18 ans**. Les 33 communes de l'Eurométropole comptent environ 84 000 habitants de cette tranche d'âge, soit 17 % de la population totale. Fin 2019, la CTS dénombrait environ 30 000 abonnés de moins de 18 ans, soit 22 % du total. Cette mesure est destinée à **fidéliser les jeunes** à l'usage des transports en commun et à éviter des trajets en véhicule individuel vers les établissements scolaires. Il s'agit aussi d'un apport de pouvoir d'achat conséquent pour les familles modestes, un couple gagnant deux SMIC avec deux enfants abonnés de moins de 18 ans, économise **550 euros par an**. Cette mesure représente un coût de 8 millions d'euros par an au maximum.

L'Université de Strasbourg (Unistra) s'apprête à fêter ses 400 ans : cet élément déterminant dans l'attractivité de l'Eurométropole est fortement soutenu par la collectivité : le Conseil intervient en faveur des étudiants.es qui connaissent de graves difficultés en raison du contexte sanitaire. **Le budget d'actions sociales en leur faveur est multiplié par cinq**, pour atteindre un million d'euros en 2021.

La Médiathèque Nord voit son chantier progresser à Schiltigheim : elle ouvrira à l'automne 2022, avec des aménagements intérieurs et extérieurs améliorés. Un surcoût de 823 000 euros a été voté par le Conseil, tout en restant dans le budget initial. Le budget total de cette **réalisation référente ainsi qu'un outil de proximité pour le nord de l'agglomération** atteint 14,7 millions d'euros. Des subventions de la Région, du Département et de l'Etat sont prévues.

Le quartier des Deux Rives va bénéficier de **parkings en ouvrage d'un genre innovant** : fini les emplacements dédiés et souvent inoccupés, voici des dispositifs mutualisés, permettant l'occupation des stationnements au gré des besoins. Cinq parkings sont en cours d'édification, jusqu'en 2027, pour plus de **2 300 emplacements**.

Le Conseil de l'Eurométropole a lancé un appel d'offres pour renouveler **le service de mobilité en faveur des personnes handicapées, Mobistras**. Le futur prestataire aura en charge non seulement le transport et l'accompagnement personnalisé des voyageurs, mais aussi la mise en place du renouvellement de la flotte de véhicules ainsi qu'un **rôle de conseil** de la collectivité quant aux besoins des usagers. Ils sont actuellement 1 125 personnes par an, en moyenne.

Deux millions d'euros seront versés en 2021 au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Strasbourg afin de soutenir ses actions en faveur des personnes vulnérables vivant dans la rue. Depuis 2007, l'Eurométropole (anciennement la CUS) est compétente pour l'hébergement d'urgence, dans le cadre des prérogatives intercommunales en matière d'habitat. Le budget annuel du CCAS s'élève à 4,86 millions d'euros.